



Lycée Joseph Vallot Lodève

Parcoursup simplifie vos démarches

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



- **La simplicité :** 1 procédure dématérialisée, 1 calendrier unique et 1 seul dossier à constituer
- **L'intégralité de l'offre de formation** sous statut étudiant et en apprentissage
- **La liberté de choix :** vos vœux sans les classer à partir des propositions d'admission **Vous avez le dernier mot**



Rassurer à la lumière des résultats de 2025

Des éléments de bilan 2025 qui rassurent

Une phase d'admission qui propose du choix et des réponses rapidement

- **74 %** des lycéens considèrent que Parcoursup facilite l'entrée dans l'enseignement supérieur
- **5,6** : c'est le nombre de propositions reçues en moyenne par les 650 000 lycéens
- **3,2 jours** : c'est le délai moyen pour recevoir sa 1ère proposition
- **67,9 %** : c'est la part de lycéens qui ont reçu une proposition dès le 1er jour
- **81%** : c'est la part de lycéens ayant reçu au moins 1 proposition la 1ère semaine



Des solutions pour ceux qui n'ont pas eu de réponses avant le Bac

- **83 000** : c'est le nombre de candidats ayant reçu 1 proposition en phase complémentaire
- **38** : c'est le nombre de lycéens qui n'avaient pas eu de solution fin septembre 2025 parmi les 22 000 candidats accompagnés en CAES

Sources : bilan Parcoursup 2025 ; baromètre Parcoursup 2025 ; note flash SIES « Parcoursup 2025 : les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur »



Le calendrier, les étapes? 

Parcoursup 2026 en 3 étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour
préparer et réussir mon entrée
dans l'enseignement supérieur



1

Je m'informe
et découvre
les formations

2

Je m'inscris pour formuler
mes vœux et je finalise
mon dossier

3

Je reçois les réponses
des formations
et je décide

CALENDRIER PARCOURSUP 2025-2026

Parcoursup simplifie vos démarches : 1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier

Oct.
2025

1

Octobre 2025 > janvier 2026

Je m'informe et découvre les formations

Pour préparer votre projet de poursuite d'études, consultez les sites utiles, onisep.fr/avenir-s et parcoursup.gouv.fr. Au sein de votre lycée, échangez avec votre professeur principal et les personnels d'orientation, notamment grâce à l'outil **MonProjetSup** : monprojetsup.fr

Si vous êtes étudiant et que vous souhaitez changer d'orientation, le service orientation de votre établissement peut vous accompagner.

MERCREDI 17 DÉCEMBRE 2025 — Ouverture de la carte des formations 2026 sur parcoursup.gouv.fr

Janv.
2026

2

Fév.

19 janvier > 12 mars > 1^{er} avril 2026

Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier

Mars

DU LUNDI 19 JANVIER AU JEUDI 12 MARS 2026

Inscrivez-vous sur Parcoursup pour créer votre dossier candidat.

Formulez vos vœux : jusqu'à 10 vœux sans obligation de les classer par ordre de préférence.

Pour certaines formations vous pouvez également faire des sous-vœux.

Il est également possible d'ajouter 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage.

Avril

Dates à retenir :

JEUDI 12 MARS 2026 — Dernier jour pour formuler vos vœux

MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 — Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

Mai



Conseil — N'attendez pas la dernière minute pour compléter votre dossier. Préparez progressivement les éléments nécessaires pour confirmer vos vœux.



Rappel — Pour les formations en apprentissage, vous pouvez toujours formuler des vœux après le 1^{er} avril 2026.

Pour réfléchir à vos vœux et estimer vos possibilités d'admission, consultez le "simulateur" des admissions sur la fiche formation.

Sur parcoursup.gouv.fr, des tutos vidéos sont proposés pour vous guider à chaque étape

Juin



3

Mardi 2 juin > samedi 11 juillet 2026

Je reçois les réponses des formations et je décide

Juillet



MARDI 2 JUIN 2026 — Début de la phase d'admission principale
C'est le moment de faire vos choix

- Consultez dans votre dossier, au fur et à mesure, les propositions d'admission (Oui ou Oui-si) des formations que vous avez demandées.
- Faites votre choix : vous devez répondre dans les délais à chaque proposition d'admission reçue.
- **Entre le vendredi 5 juin et le lundi 8 juin 2026 inclus : classez vos vœux en attente.**

Août



JEUDI 11 JUIN 2026 — Début de la phase complémentaire : vous pouvez formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations ayant encore des places à proposer

Sept.



SAMEDI 11 JUILLET 2026 — Fin de la phase principale

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 — Fin de la phase complémentaire



Je m'informe 🤔

Comment s'informer : au CIO de Pézenas

- Par un entretien conseil en orientation :

avec la Psychologue de l'Éducation Nationale – Orientation : Anne-Sophie TRABIS

Au Lycée le jeudi en semaine B et le vendredi en semaine A

* Prise de rdv à la vie scolaire

Au **CIO de Pézenas** : tous les jours

également ouvert pendant les vacances scolaires

Prise de rdv au : 04.48.18.55.75



Comment s'informer

- au lycée:
- CDI
- Documents ONISEP



Comment s'informer

Sur place:

- Journées portes ouvertes
- Salons, Forums



Comment s'informer : le padlet du CIO de Pézenas



CIO de Pézenas • 22 jours

Ressources en orientation pour les lycéens - CIO de Pézenas

Plusieurs rubriques à découvrir : après la 2deGT, se réorienter, le Bac, Parcoursup, l'apprentissage, étudier à l'étranger, les MOOCS, l'université, BTS/BUT, les CPOE et grandes écoles, les filières spécifiques, la bourse et logement, réfléchir sur soi, s'informer sur les métiers, les stages en entreprise...

- Sommaire
- Le CIO de Pézenas à votre écoute
- Actualités
- Après la classe de 2de GT et de 1ère
- Après le bac

- Le CIO de Pézenas à votre écoute
- Actualités
- Après la classe de 2de GT et de 1ère
- Après le BAC
- PARCOURSUP
- PARCOURS AVENIR : Document pour réfléchir à son orientation en 2de
- PARCOURS AVENIR : Document pour réfléchir à son orientation en 1ère
- PARCOURS AVENIR : Document pour réfléchir à son orientation en Terminale
- Vie étudiante, demande de bourse et logement

Le CIO de Pézenas à votre écoute

Horaires d'ouverture du CIO de Pézenas au public

Page horaire public padlet

Cap'Sup : la plateforme d'immersion dans le supérieur

Comment choisir ses enseignements de spécialité ?

horizons21.fr

Horizons 21 - Construisez vos choix de spécialités au lycée

Description des enseignements de spécialité

Schéma des études après le BAC

Guide national après le BAC - Rentrée 2024

onisep

GUIDE NATIONAL

PDF APRES

Comment s'informer : Les ressources internet



[Avenirsonisep.fr](https://www.avenirsonisep.fr)

Retrouvez toutes les informations sélectionnées par l'Onisep sur les filières, les formations, les métiers



[Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)

- Le moteur de recherche Parcoursup
- un accès vers d'autres sites numériques d'aide à l'orientation et un lien vers le site de votre Région

Comment s'informer : Les ressources internet



le [module Lycée](#) de la plateforme Avenir(s)

PROJET SUP ORIENTATION

RÉUSSITE SUP PRÉPARATION

Les MOOC d'orientation sont ouverts aux inscriptions !

A horizontal banner with a blue and black background. It features two colorful boxes: a purple one on the left with the text "PROJET SUP ORIENTATION" and a green one on the right with "RÉUSSITE SUP PRÉPARATION". Below these boxes, the text "Les MOOC d'orientation sont ouverts aux inscriptions !" is written in bold black font.

la [carte des formations Parcoursup](#)





ÉTABLISSEMENT
LABELISÉ
ESD
2025
RAPPORT



Utiliser Parcoursup
dès maintenant



Je recherche des formations sur Parcoursup.gouv.fr



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géo ou critères de recherche (type de formation, spécialité, aménagement spécifique...)

Afficher le taux d'accès par type de baccalauréat pour une information plus personnalisée

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

PARCOURSUP VOUS AIDE → LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

The screenshot shows the Parcoursup interface for a specific program. At the top, there are navigation links for 'Calendrier 2024', 'FAQ et outils', and 'Me connecter'. The main content area is titled 'Carte d'identité de la formation' and displays the following information:

- Regroupement IFSI Université de Limoges**
- D.E Infirmier**
- ÉTABLISSEMENT PUBLIC** (highlighted with a red arrow)
- FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES** (highlighted with a red arrow)
- Autres formations accessibles :**
 - IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)

Additional details on the right side of the card include: 'IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)', 'D.E Infirmier (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première)', and 'Autres formations accessibles : IFSI CH Ussel - rentrée en septembre (19)'. There are also social sharing icons at the bottom right.

Frais de scolarité,
Diplôme obtenu,
Bourse de droit,
Internat,
Apprentissage,

Pour aller plus loin :
Débouchés, taux de
réussite, d'insertion
professionnelle...

Choisir une formation sur Parcoursup ou hors Parcoursup : quelles questions se poser ? Quels éléments vérifier ?

Carte d'identité de la formation

Vérifier en un coup d'œil

- ✓ le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État/privé),
- ✓ le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil,
- ✓ le label MESRE
- ✓ ou encore l'éligibilité aux bourses et l'information sur les frais de scolarité, le règlement de la CVEC

Les bons réflexes pour choisir un établissement

Sur le site parcoursup.gouv.fr un livret « Choisir sa formation post-bac : les bons réflexes » aide les lycéens et parents à se repérer, à poser les bonnes questions pour choisir un établissement de formation



La fiche de formation : tout savoir sur une formation

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2025 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions de salaire des sortants de la formation
- **Contacteur et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap

Comment les formations examinent les candidatures ?

Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI, etc.)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »).

Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat, etc.) afin de l'aider et de favoriser sa réussite.

Assurer la visibilité des critères de candidatures

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures**
- Consulter les modalités de candidature
- Visualiser les chiffres d'accès à la formation
- Poursuivre ses études et connaître les débouchés
- Contacter et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

100%	Résultats scolaires	70 %
	Méthodes de travail	20 %
	Savoir-être	5 %
	Motivation	3 %
	Engagement et activités	2 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?
Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français, HG et Philosophie

Éléments évalués :
Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.

ESSENTIEL ●●●●

>> une rubrique dédiée aux **critères d'analyse des candidatures** avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique « **Conseils** » pour faire passer des messages aux candidats

>> Des **rapports d'analyse des candidatures** de l'année riches en données pour réfléchir

Nouveauté en 2026

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus riches en données

Des données claires, riches et utiles

- Découvrir la formation et ses caractéristiques
- Comprendre les critères d'analyse des candidatures
- Consulter les modalités de candidature
- Visualiser les chiffres d'accès à la formation**
- Poursuivre ses études et connaître les débouchés
- Contact et échanger avec l'établissement

Les données chiffrées présentées ici sont calculées pour chaque année à la phase principale d'admission.

30 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

TOUS LES CANDIDATS



>> des **chiffres globaux d'accès à la formation** calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

- Bac général
- Bac technologique
- Bac professionnel

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace **Ressources** de parcoursup.gouv.fr

Des données claires, riches et utiles

Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

13

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

[Voir le résultat](#)

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT **RÉGULIÈREMENT** PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Conseils

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission. N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Et cette doublette de spécialités

Mathématiques
SES

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde 40% d'importance aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

[Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux](#)

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale en déplaçant le curseur

13

(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

[Voir le résultat](#)

Moyenne générale (*)

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre **13 ET 15** de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient **ENTRE 15 ET 18,99** de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre **16 ET 20** de moyenne générale

(*) calculée à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

Enseignements de spécialité

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

Classes de la plus courante à la moins courante

SES	&	HGGSP
Mathématiques	&	SES
Mathématiques	&	HGGSP
HGGSP	&	HLP

Des conseils personnalisés pour vous aider : consultez les critères spécifiques de la formation, diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

LES 5 INFORMATIONS ESSENTIELLES À VÉRIFIER

Le statut de
l'établissement
qui accueillera
les étudiants

1

Un établissement peut être **soit public** (universités, lycées, écoles, etc.), **soit privé en contrat avec l'État** (l'établissement est lié par des engagements avec l'État et est soumis à un contrôle de l'État; par exemple, les lycées privés sous contrat et les EESPIG) **soit privé sans contrat avec l'État**.

La qualification recherchée (diplôme, certification, etc.)

L'essentiel des formations sur Parcoursup conduisent à des diplômes nationaux post-bac validés par un ministère. C'est le cas notamment des licences universitaires, BUT, BTS, des diplômes d'État, etc.

D'autres conduisent à des diplômes post-bac spécifiques à leur établissement; **pour les diplômes qui sont validés par un ministère, un label identifié sous la forme d'un macaron est présent sur la fiche formation Parcoursup** (par exemple un diplôme d'ingénieur, un diplôme conférant le grade de licence, etc.).

Certaines formations conduisent à une préparation à la poursuite d'études (CPGE, DU PaRéO, etc.) ou à une spécialisation destinée exclusivement à une insertion professionnelle directe (certificat de spécialisation, etc.).

2

Les modalités d'enseignement proposées par la formation

3

Les formations peuvent être dispensées sous statut étudiant ou sous statut d'apprenti.

Certaines formations sont également proposées en tout ou partie à distance.

Les frais qui peuvent être demandés

4

Les formations sous statut étudiant peuvent appliquer des frais de scolarité. Toute demande de frais de scolarité pour une formation proposée en apprentissage est interdite.

Le règlement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est demandé pour une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

Certaines formations sélectives peuvent demander des frais spécifiques liés à l'organisation de concours ou à l'examen du dossier de candidature. En revanche toutes demandes d'acompte ou d'avance sur scolarité sont interdites.

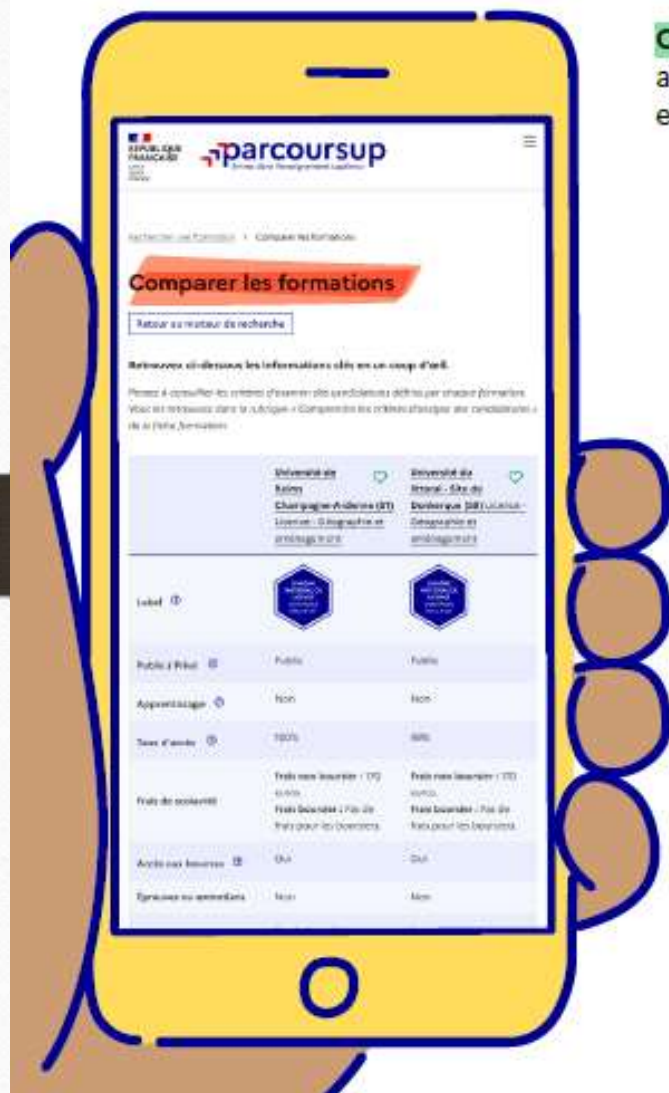
Le droit à bourse sur critères sociaux

5

Le statut de boursier de l'enseignement supérieur (ou de boursier d'une région) peut être accordé aux étudiants sous conditions de ressources. Ce statut peut permettre à l'étudiant d'être exonéré des frais de scolarité et de la CVEC, voire des frais de candidature.

En général, ce statut est prévu principalement pour les formations des établissements publics ou privés en contrat avec l'État.

Les apprentis ne peuvent pas être boursiers, mais ils peuvent, comme les étudiants, bénéficier d'autres aides financières.



Oui. Si vous voulez comparer les formations avant de faire des vœux, un **comparateur** est mis à votre disposition sur Parcoursup.



PEUT-ON COMPARER LES FORMATIONS ENTRE ELLES SUR PARCOURSUP?

Des services et des conseillers tout au long de la procédure pour répondre à vos questions



Le numéro vert 0 800 400 070



**La messagerie «contact»
depuis votre dossier candidat**



Instagram @parcoursupinfo



Twitter @parcoursup_info



Facebook @parcoursupinfo



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
ESD
2002



ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS

Je m'inscris



- Je récupère mon compte parcoursup
- Je commence à formuler des vœux
- Je commence à constituer mon dossier élève

AVANT LE 12 MARS!

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- **la rubrique Activités et centres d'intérêt** une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements
- **la fiche Avenir** renseignée par le lycée

Les éléments transmis aux formations du supérieur

- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre)
 - les éléments de la certification nationale des compétences numériques (Pix)
- **Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes ou binationales, et les options internationales) **ou votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)

S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

1. CRÉER UN COMPTE

Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

2. CRÉER SON DOSSIER

Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.

Vous aurez besoin de renseigner votre INE (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

Pour les lycées français à l'étranger : l'établissement fournit l'identifiant pour créer son dossier candidat. Cet **identifiant** correspond au **numéro cyclades** (numéro d'inscription au bac)

[IMPORTANT] Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

[CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX] Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

Formuler ses vœux
entre le 19 janvier et le 12 mars 2026 inclus

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

> Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

Focus sur les vœux multiples (1/4)

➤ **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

> **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

> **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

> **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- **Les DN MADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- **Les classes prépas** regroupées par **voie** à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État** à l'échelle nationale
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention** à l'échelle nationale

Les vœux multiples, pour vous donner plus
d'opportunités 3/4

Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

À noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Des formations accessibles sur l'ensemble du territoire Quelle priorité géographique sur Parcoursup ? 1/2

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

Point d'attention : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

Focus sur les vœux en apprentissage

- ❑ **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- ❑ **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- ❑ **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur parcoursup.gouv.fr

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux jusqu'au
1er avril 2026 inclus

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

Compléter leur dossier :

- > rubrique « préférence et autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

Confirmer chacun de leurs vœux

**Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

Finaliser son dossier et confirmer ses vœux
jusqu'au 1er avril 2026 inclus

La lettre de motivation

La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

La lettre de motivation est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites : cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

À noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

Nouveauté 2026 : les formations vous précisent comment sont utilisés les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier

**Finaliser son dossier et confirmer ses vœux
jusqu'au 1er avril 2026 inclus**

La rubrique « autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique **s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.**

À noter

Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

**Finaliser son dossier et confirmer ses vœux
jusqu'au 1er avril 2026 inclus**

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative où le candidat :

- **renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations** (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.)
- Un espace pour **faire connaître ses engagements** : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

La fiche avenir renseignée par le lycée

- ❑ Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.

- ❑ Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu

- ❑ La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2026**

L'accompagnement des candidats en situation de handicap

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap**
- **La discrimination en raison du handicap est interdite**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.
- **À partir du 2 juin 2026, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.



Comment suis-je sélectionné? 🎓

Rappel : ce n'est pas l'algorithme de Parcoursup qui examine les dossiers, ce n'est pas non plus Parcoursup qui choisit votre affectation

Pour en savoir plus consultez notre vidéo : <https://youtu.be/Qe59ve-oA6w>

- Au sein de chaque formation, **une commission d'examen des vœux (CEV) a défini les critères d'examen des candidatures et évalué les candidatures confirmées**
- La CEV prend en compte les critères affichés dans la fiche formation **et les précise au regard des candidatures (pondération des éléments)**
- **Les classements des CEV sont remontés à Parcoursup le 21 mai 2026** pour vérifications par l'équipe Parcoursup avant intégration des priorités légales (taux fixés par les Recteurs) et publication **le 2 juin 2026**



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
RSE
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



ÉGALITÉ
FILLES
GARÇONS

Je prépare ma vie étudiante



Pensez aussi à préparer votre future vie étudiante

- **Bourse sur critères sociaux** : vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail messervices.etudiant.gouv.fr
- Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse
- **Aide à la mobilité** : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.
- **Logement en résidence universitaire** : pour vous aider dans votre recherche, consultez le site trouverunlogement.lescrous.fr . Pour toute question, une FAQ est proposée sur etudiant.gouv.fr **A partir du 12 mars 2026!**
- **Santé** : pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site mesdroitssociaux.gouv.fr